

Orléans Métropole

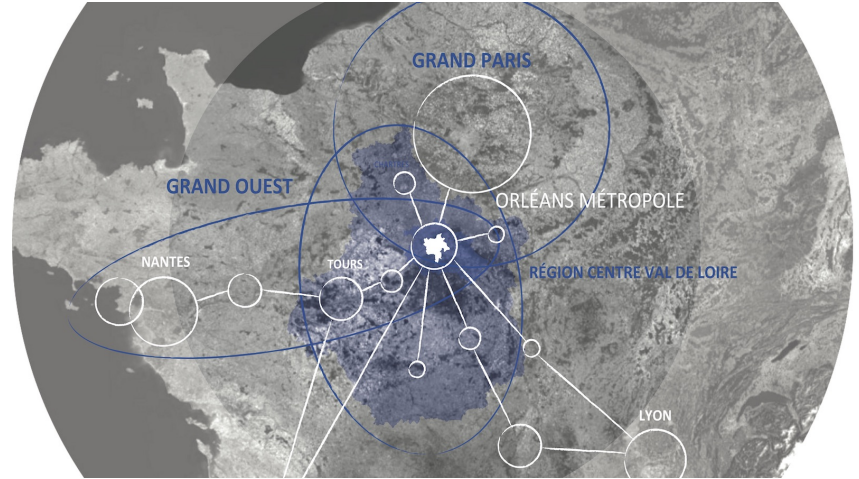
Le SCOT d'Orléans Métropole s'appuie sur une vision prospective traduite dans le PADD par trois visions : la **métropole capitale** pose un principe de responsabilité et de solidarité avec les territoires voisins, d'ouverture et d'accueil au plan national et régional, en soutenant des enjeux de mutabilité et d'innovation face aux transformations économiques et aux évolutions de la ville numérique. La **métropole paysages** instruit un changement d'échelle dans la perception et la révélation des paysages métropolitains pour renouer avec l'histoire et la géographie orléanaise et organiser l'équilibre entre espaces urbains, naturels et agricoles. La **métropole des proximités** répond aux besoins quotidiens de mobilités, de services ou d'animation pour une ville accessible et facile, créative et solidaire.

Commanditaire ORLÉANS MÉTROPOLE

2016-2017

"Élaboration du SCOT – Assistance à l'écriture du PADD"

Le PADD construit le récit d'une métropole solidaire



"Métropole capitale, Métropole paysages, Métropole des proximités : trois ambitions de transition métropolitaine"

Missions Objectifs et attendus

Compléter et enrichir la synthèse des études thématiques (paysage, économie, déplacements, environnement...) pour proposer une rédaction lisible et synthétique du projet de territoire (constats et ambitions, orientations thématiques et spatialisées, déclinaisons par grands projets).

Déroulement

Un PADD construit en quatre étapes :

- 1. ateliers d'écriture et débats en Comité de Pilotage SCOT,*
- 2. réalisation d'un support de concertation publique pour solliciter les avis de la population,*
- 3. présentation à la Conférence des maires, enrichissement du document et intégration des débats,*
- 4. validation en commissions thématiques après intégration du bilan de la concertation.*